

## AGENDA

**MERCREDI 2 OCTOBRE** : Tout Petits Lecteurs sur le thème de l'automne. Bibliothèque à 11h00.

**SAMEDI 5 OCTOBRE** : Repas du CCAS, Salle JJ. Fontaine, 12h00.

**DIMANCHE 06 OCTOBRE** : 14h/17h Stage LSF (sur inscription) et conte bilingue (participation libre) à la Tête d'Affiche

**MERCREDI 9 OCTOBRE**. Conseil municipal à 20h00, salle JJ Fontaine. (Ouvert au public)

**VENDREDI 11 OCTOBRE**. Election des parents délégués à l'école.

**SAMEDI 12 OCTOBRE** : Journée des Classes 4. A partir de 11h00 pour la photo.

**DIMANCHE 13 OCTOBRE** : Théâtre "La Nostalgie des blattes", de Pierre Notte, par Cie Madame Smith, 17h à la Tête d'Affiche

**SAMEDI 19 OCTOBRE** : Soirée Karaoke, 20h00 à la Tête d'Affiche

**DU 21 AU 25 OCTOBRE** : Stage de cirque enfants, ados, adultes par Korason. 06 20 82 42 83, salle des sports.

**SAMEDI 26 OCTOBRE** : Repas des bénévoles du rassemblement des Saint-Médard de France

**SAMEDI 26 OCTOBRE** : Concert du groupe "It wasn't us", 20h30 à la Tête d'Affiche

Inauguration de la fresque le long du canal. Réalisée par le CMJ et Nadia SOKOLOVA

## ZOÉ, L'AUTOPARTAGE, EST ARRIVÉE !

Depuis 2017, le Val d'Ille-Aubigné dispose de trois véhicules électriques qui sont mis à disposition des communes pendant 1 an. La municipalité de Saint-Médard-sur-Ille a répondu favorablement à cette mise à disposition et a entrepris les démarches et travaux (essentiellement électriques) pour l'accueillir.

Pour profiter des avantages de la voiture électrique en toute liberté et faire des économies, vous pouvez louer ces véhicules **à la journée ou à la demi-journée**.

### COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

1. Je m'inscris à cette adresse : <https://ccvia.e-colibri.eu/> ou via l'application mobile VIA Autopartage.
2. Je réserve le véhicule de mon choix et j'attends la validation par un mail de confirmation
3. Je paie selon le temps d'utilisation
4. Je débloque le véhicule avec un badge ou mon smartphone. Avant la première réservation, je récupère mon badge d'accès à la mairie. J'ai besoin de ma carte d'identité, mon permis de conduire, un justificatif de domicile.
5. Je ramène la voiture à la station de départ et je la remets à charger.

### COMBIEN ÇA COÛTE ?

Il s'agit d'un système connecté :

- 7 € de 30 minutes jusqu'à 6h de location
- 10 € de 6 h à 12h de location

(réduction de 50% pour les étudiants et demandeurs d'emploi)



VÉHICULE À RETROUVER DERRIÈRE LA MAIRIE !

Les réservations du véhicule sont possibles tous les jours de 7h à 22h. La durée maximale de location par mois est fixée à 8 jours non consécutifs par usager.

### CONTACTEZ LE SERVICE MOBILITÉ

02 99 69 86 86 - [mobilites@valdille-aubigne.fr](mailto:mobilites@valdille-aubigne.fr) - [www.valdille-aubigne.fr/deplacements/autopartage/](http://www.valdille-aubigne.fr/deplacements/autopartage/)

## INFORMATIONS COMMUNALES

// **ECLAIRAGE PUBLIC.** Si vous constatez une défaillance sur un lampadaire ou tout défaut sur l'éclairage public, n'hésitez pas à nous en faire part en mairie. L'incident sera signalé sur la plateforme du SDE35 (Syndicat d'Énergie) puis résolu dans un court délai s'il s'agit d'une ampoule défectueuse ou d'une petite intervention.

// **HALTE SCNF.** La Région Bretagne procède actuellement au déploiement d'abris vélos sécurisés dans les gares, en vue de favoriser l'intermodalité avec le réseau BreizhGo. Ainsi, pour la gare de notre commune, un nouvel abri vélo plus grand (20 places) et mieux sécurisé prendra la place des casiers qui viennent d'être enlevés sur le parking (par la communauté de communes). Ces derniers seront remis dans un lieu proche du parking une fois quelques travaux réalisés.

// **FOOD TRUCK.** M. Jean LAURENDEAU (*Boucherie Charcuterie Traiteur LB Viandes*) nous informe que, suite à un manque de temps et de personnel, les déplacements ne pourront plus être assurés dans notre commune et toutes les autres qui le recevaient. Khadijé et Eric du camion ambulancier "*Manger Libanais*" ont le regret de devoir mettre un terme à leur venue sur la commune le mardi soir.

## LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

// **SAINT MÉDARD TENNIS DE TABLE.** Notre club démarre la saison avec la prévision d'un record historique en nombre de licenciés (environ 90). Notre effectif jeunes est très conséquent ; l'engagement de nombreux bénévoles pour nos séances d'entraînements adultes et enfants nous permet de répondre aux nombreuses sollicitations reçues dès mai/juin (+10 enfants) et lors des forums de rentrée (+16 enfants). Au niveau sportif, les compétitions seniors ont démarré : 5 équipes sont engagées (2 en D3 et 3 en D4). Entrée libre les vendredis à partir de 20H30. Prochains matchs les 4 et 18 Octobre. Belle saison sportive à toutes et à tous ! Dans l'agenda extra-sportif : le traditionnel repas/soirée dansante se tiendra le samedi 7 Décembre 2024 (renseignements : saintmedardtt@gmail.com)

// **KORASON.** L'association Korason et ses ateliers, il reste de la place :

- pour les ateliers d'écriture, à raison d'une séance de 2h30 par mois, il s'agira d'un moment de partage de vos écrits, d'aborder quelques concepts de base et pratiquer des exercices pour délier la pensée, libérer l'acte d'écriture et affirmer son style. contact : [annesophielainneme@gmail.com](mailto:annesophielainneme@gmail.com)
- pour l'atelier BD (adultes et enfants) le mercredi après midi.
- pour des danseurs de salsa et bachata le lundi soir (débutant ou intermédiaire)
- pour le stage de cirque adultes

// **ATELIER ST MED'ART.** Le 19 octobre, journée initiation au dessin des drapés et des tissus au fusain et pastel. Animation gratuite ouverte aux non-adhérents avec matériel fourni aux débutants. Tous niveaux acceptés. De 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 dans l'atelier au-dessus de la salle Anne-Marie Rivière. Renseignements au 06 24 80 55 98.

// **AICA.** L'association de chasse informe qu'une battue va avoir lieu ce samedi 12 octobre sur la commune (le lieu n'est pas encore déterminé).

// **AMICALE LAÏQUE.** Prochaines randonnées à Saint Gilles (12km) le 11 octobre, à Saint Aubin du Cormier (10km) le 25 octobre. Départ covoiturage à 13h30 au parking du fournil. Régine : 06 77 93 96 00

// **TRAIL DU GALOU.** Le trail du galou revient sur notre territoire le dimanche 13 octobre. Les premiers coureurs devraient être vers 9 H 30 du côté du Moulin d'Abas et traverseront le pont du canal pour continuer sur le halage. N'hésitez pas à venir les soutenir.

## CLIMAT

La Communauté de communes organise un événement sur le climat et la transition écologique et énergétique, à destination du grand public. Cette soirée se déroulera Jeudi 10 octobre de 19h30 à 22h30, à la Salle Cassiopée à La Mézière. Elle est coorganisée par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes et le VIA. Au programme : des stands, des interventions d'experts et des temps d'échanges aideront le public à limiter leur empreinte carbone en agissant sur la mobilité, l'alimentation, la consommation d'eau et d'énergie.

## SMICTOM VALCOBREIZH

**JOURNAUX.** Le versement aux associations de parents d'élèves pour la période de collecte allant du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 va être effectué cette automne. 64 associations sont concernées. Au total, 25 096,20 € seront reversés pour 537,21 tonnes de papiers et de journaux collectés. En effet, depuis plusieurs années, le smictom a mis en place la collecte séparée des papiers et journaux. Les habitants du territoire sont invités à les déposer dans des colonnes spécifiques. Le smictom s'engage à reverser aux associations 40€ par tonne pour la collecte des papiers et 70€ par tonne pour la collecte séparée de journaux.

**FÊTE DES ÉCOGESTES.** A destination de tous, des plus jeunes aux plus âgés, la Fête des Ecogestes, c'est l'occasion de (re)découvrir les gestes du quotidien en faveur de la réduction et du tri des déchets. Mais aussi de passer une journée ludique tout en sensibilisant l'ensemble des membres de la famille. Tous les ateliers et les animations proposés sont gratuits. Le 12 octobre prochain à Saint-Domineuc !



**MAIRIE DE SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE**

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00

Le samedi : 10h00 à 12h00

02.99.55.23.53 - [mairie@smsdsi.fr](mailto:mairie@smsdsi.fr)

[www.saint-medard-sur-ille.fr](http://www.saint-medard-sur-ille.fr)

**ADRESSEZ VOS ARTICLES**

Pour la prochaine feuille avant le 22 octobre à [communication@smsdsi.fr](mailto:communication@smsdsi.fr) ou dépôt en mairie

CONCEPTION : Gildas BOUREL, adjoint

RESPONSABLE PUBLICATION : Noël BOURNONVILLE, maire

IMPRESSION : Mairie de Saint-Médard-sur-Ille

Imprimé sur du papier recyclé